

DRIVE FERMIER

UNE PLATEFORME POUR CONSOMMER DES PRODUITS AGRICOLES PRÈS DE CHEZ SOI POSE DE LA 1^{re} PIERRE - JEUDI 6 JUILLET 2023 À 11H00

Chemin de la Tuilière - Lieu-dit « La Tuilière » - 83480 PUGET SUR ARGENS



Dans la basse vallée de l'Argens, une plateforme agricole située à Puget sur Argens permettra de développer les circuits courts sur le territoire Estérel Côte d'Azur Agglomération. Ce projet, soutenu par la Communauté d'Agglomération, est plébiscité tant par les consommateurs que les exploitants. Ainsi, après la signature officielle du bail à construction au mois d'avril dernier, le chantier va débuter et devrait durer plusieurs mois (livraison prévue au printemps 2024). La Société par Actions Simplifiée « SAS Ô Paysans », constituée de maraîchers du territoire, gèrera à terme le site.

Le principal intérêt du dispositif « Drive Fermier »

Ce projet partenarial soutenu par l'Europe, la Région et le Département, se distingue des enseignes classiques car les produits seront vendus par les agriculteurs, proviendront du territoire et n'auront pas transité par une centrale d'achat ou une grande coopérative éloignée. C'est un avantage pour l'agglomération Estérel

Côte d'Azur qui disposera de suffisamment de références en matière de productions locales toute l'année, mais également pour les agriculteurs qui bénéficieront d'une rémunération plus juste avec la vente de leur production sans intermédiaire. Ce nouveau circuit de distribution court réduira aussi l'impact du bilan carbone avec la baisse des émissions de gaz à effet de serre liées à la production agricole et aux transports. La parcelle, située par ailleurs sur le parc d'activités de la Tuilière à Puget sur Argens bénéficie, au regard de sa localisation, d'une zone de chalandise de plus de 52 700 ménages soit une population de plus de 118 000 habitants, multipliée par trois en période estivale avec l'afflux touristique.

- Le canal de vente prioritaire sera le drive/point de vente à destination du grand public (fruits, légumes, viandes, poissons, pain, œufs, produits secs, vins, huiles, fleurs...).
- Le canal complémentaire sera la vente en gros à destination de la restauration collective et les grandes surfaces en fonction des stocks disponibles.
- L'atelier de transformation permettra à terme d'alimenter les consommateurs en produits transformés via la plateforme logistique d'approvisionnement (confitures, coulis, jus...).

« Cette plateforme constitue un élément majeur du Projet Alimentaire Territorial ».

« Inscrite au Pacte de Gouvernance, cette plateforme constitue un élément majeur de l'ambition du territoire en matière de promotion agricole. Ce point de vente collectif permettra aux agriculteurs de vendre directement leurs produits, sans intermédiaire et donc, sécurisera la commercialisation de leur production et les marges inhérentes. Destiné à terme à alimenter les cantines en produits locaux frais et de saison, il sera aussi un atout pour qu'aboutisse notre Projet Alimentaire Territorial dans le respect de la loi EGALIM. Créateur de huit emplois par ailleurs, il sera un vrai levier pour favoriser la croissance économique dans ce domaine », déclare Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.

Des prix accessibles pour les consommateurs

Les prix pratiqués tiendront compte des coûts réels de production avec l'objectif d'assurer une juste rémunération des producteurs. Dans le même temps, les frais structurels de la plateforme viseront la sobriété pour garantir des prix accessibles et maîtrisés, identiques à ceux proposés par le producteur en vente directe. En limitant les intermédiaires, le service est plus équitable pour les producteurs et le gaspillage généré par les circuits de distribution classique est diminué.

Les acteurs impliqués par le Drive Fermier

- **Les maraîchers du territoire réunis au sein de la SAS Ô Paysans** : la SARL « Aux maraîchers de Provence », Earl Vazzotti Armand et fils, ESAT le Bercaïl, Les Agrumes de Fréjus, SAS Longo Mai, Maxime Commarmond ;
- **La Chambre d'Agriculture du Var** ;
- **Le FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) - l'EUROPE**
- **La Région et le Département**

Le Drive Fermier en chiffres

- **4000m²** de terrain en zone d'activités sur Puget sur Argens
- Achat de la parcelle par Estérel Côte d'Azur : **650 000€ TTC** et viabilisation à hauteur de **432 000€ TTC** (Travaux d'enrobé à venir estimés à hauteur de **100 000€ TTC**)
- Coût total des travaux de construction du bâtiment **1 578 970€ TTC** supportés par la SAS Ô Paysans.

- **356 100€** (foncier 96 000€ et travaux 260 100€) de subventions de la Région dans le cadre du Contrat Régional Équilibre Territorial (CRET) pour Estérel Côte d'Azur Agglomération
- **192 300€** de subventions du Département
- **478 674€** de subventions FEADER* (dont une contrepartie Région de 153 018,95€ + Département de 20 000€), dans le cadre du projet partenarial européen FEADER 16.4.1, au bénéfice de la SAS Ô Paysans, aux côtés d'Estérel Côte d'Azur Agglomération qui, en chef de file, a porté le dossier de financement avec les agriculteurs.
- **330m²** dédiés à la vente et à la dégustation sur place - **50** casiers drive/ libre-service - **50m²** dédiés à la transformation - **600m²** de stockage et d'espaces techniques - Toiture solaire
- Location bail à construction de 30 ans au bénéfice de la SAS Ô Paysans.
- Loyers sur 30 ans versés par la **SAS Ô Paysans à Estérel Côte d'Azur Agglomération**, à compter du 6 avril 2025 : à hauteur de **23 760€ TTC /an**.
- Mise en service prévue au **printemps 2024**

*Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural - dispositif 16.4.1 : soutien à la mise en place et au développement des circuits courts et des marchés locaux.

*Nous serions honorés de votre présence à l'occasion de la **pose de la 1^{ère} pierre programmée le Jeudi 6 juillet 2023 à 11h00**, sur le site du chantier situé Chemin de la Tuilière - Lieu-dit « La Tuilière » - 83480 PUGET SUR ARGENS en présence de Frédéric MASQUELIER Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Maire de la Ville de Saint-Raphaël, Paul BOUDOUBE Maire de Puget sur Argens, des Maraîchers membres de la SAS Ô Paysans, des partenaires institutionnels.*

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'Agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'Agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia à Saint-Raphaël. Grâce aux transferts de compétences des communes, l'Agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports et la mobilité, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 118 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'Agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur esterelcotedazur-agglo.fr et facebook.com/esterelcotedazuragglo et linkedin.com/company/esterel-cote-d-azur-agglomeration

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Natacha POPLINEAU

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – 06 86 38 26 13

n.poplineau@esterelcotedazur-agglo.fr